

**RECOMMANDATIONS
D'INVESTISSEMENTS
DANS LE PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE L'ONTARIO**



Présentation du mémoire prébudgétaire au
Comité permanent des finances de la Chambre
des communes par l'Association des Sociétés
d'aide au développement des collectivités de
l'Ontario inc.

Le 13 août 2010 *Remerciements*

Le présent mémoire a été rédigé par l'Association des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario inc. pour le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Les personnes suivantes sont membres du conseil d'administration de l'Association des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario inc. :

Judy Nafziger, présidente du conseil d'administration de l'ASADCO et membre bénévole du conseil d'administration de la SADC du comté de Perth

Judy Heffernan, vice-présidente du conseil d'administration de l'ASADCO et gestionnaire de la SDC du Greater Peterborough

Wendy Walton, secrétaire du conseil d'administration de l'ASADCO et directrice bénévole du conseil d'administration d'Enterprise Brant

Angela Halvorsen, trésorière du conseil d'administration de l'ASADCO et agente en investissement commercial de la SADC de Rainy River

Bill Spinney, ancien président du conseil d'administration de l'ASADCO et gestionnaire de la SADC de Parry Sound et de la région

Vic Howarth, directeur de l'ASADCO et membre bénévole du conseil d'administration de la SDC de la région d'Orillia

Betty Hunter, directrice de l'ASADCO et membre bénévole du conseil d'administration de la SADC Frontenac

Jane Blackwell, directrice de l'ASADCO et membre bénévole du conseil d'administration de la SDC de Kirkland et du district

Denis Bérubé, directeur de l'ASADCO et gestionnaire de la SADC de North Claybelt

Contexte

L'Association des sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario (ASADCO) est un organisme sans but lucratif dirigé par un conseil d'administration qui offre des services à 61 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de l'Ontario.

Les SADC sont des organisations indépendantes et dirigées par des bénévoles, financées par le gouvernement du Canada grâce au Programme de développement des collectivités. Les SADC sont axées sur **la création et le maintien d'emplois** dans les régions rurales du Canada en favorisant la croissance et la stabilité économiques de ces dernières et en renforçant la diversité et la compétitivité des économies locales.

Les SADC atteignent ces objectifs principalement en gérant prudemment les fonds d'investissement qui sont utilisés pour générer l'activité économique, notamment des prêts allant jusqu'à 150 000 dollars à des petites et moyennes entreprises (PME). En plus de permettre aux PME d'avoir accès à du capital, les SADC offrent une large gamme de services (p.

ex., conseils aux entreprises, renseignements commerciaux, orientation d'affaires) et aident les collectivités à planifier et à mettre en place leurs priorités de développement économique.

Pour communiquer avec l'ASADCO, consultez notre site Web à <http://www.ontcfdc.com> ou notre bureau provincial à :

300, chemin South Edgeware, St. Thomas (Ontario) N5P 4L1
Tél. : 519-633-2326 Téléc. : 519-633-3563
djedig@oacfdc.com

Contenu

Introduction	1
Recommandation 1 : Soutenir une hausse modérée du financement des activités d'exploitation pendant la période de cinq ans du renouvellement du Programme de développement des collectivités	2
Recommandation 2 : Soutenir une hausse modérée des capitaux du fonds d'investissement de développement des collectivités	4
Recommandation 3 : Assurer une gestion uniforme et équitable du Programme de développement des collectivités de l'Ontario	4
Conclusion	5

Introduction

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités ont une réelle incidence économique, ce dont nous avons besoin plus que jamais.

La crise financière actuelle a des répercussions qui révèlent toute l'importance de l'accès au crédit pour la santé de l'économie mondiale. L'Association des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario (ASADCO) a commandé un rapport au Conference Board du Canada (CBC)¹, et ce rapport appuie ce constat dans un contexte local – dans le présent cas, en examinant les incidences économiques du Programme de prêt des SADC sur l'économie de l'Ontario.

L'ASADCO a transmis au CBC des données annuelles sur la valeur totale des prêts accordés par les SADC dans le cadre du Programme de développement des collectivités de 2004 à 2009.

De fait, en moyenne, chaque dollar prêté grâce au Programme de prêt des SADC s'est soldé par l'obtention de 1,64 dollar en fonds de contrepartie auprès de tiers ou sous forme de capitaux investis. Au cours de cette période de six ans, le Programme a accordé 344,7 millions de dollars de prêts en plus de générer un total de 910 millions de dollars en nouveaux fonds d'investissement.

L'analyse des retombées économiques est fondée sur le modèle économétrique que le CBC a établi pour l'économie ontarienne, plus particulièrement en rehaussant les dépenses d'investissement de certains montants annuels qui équivalent à la somme des fonds directs et des fonds de contrepartie obtenus grâce au Programme de prêt des SADC.

¹ *Assessing the Impact of the Community Futures Lending Program – An Economic Analysis of the Community Futures Lending Program on Ontario's Economy*, préparé par le Conference Board du Canada, juin 2010, http://www.ontcfdc.com/NG/CBOC_Final_Report_June_2010.pdf

Lorsqu'on augmente l'activité économique d'un secteur, il y a une incidence sur les autres secteurs, soit les effets : **directs, indirects et dérivés**. Le rapport entre les **effets totaux et les effets directs** indique le multiplicateur économique.

Le rapport du CBC montre un total cumulatif de 952 millions de dollars en dépenses d'investissement réelles entre 2004 et 2009. Des simulations basées sur le modèle provincial montrent que ces dépenses d'investissement ont fait grimper le PIB réel de l'Ontario **de 197 millions de dollars en 2004, élevant ce montant à 353 millions en 2009**.

Il en résulte une augmentation cumulative du PIB réel de **1,53 milliard de dollars** sur l'ensemble de la période examinée. En combinant les effets directs, indirects et dérivés, on obtient un multiplicateur économique global de 1,6. Cela signifie tout simplement que, pour chaque dollar de contrepartie obtenu par le Programme de prêt pour financer des dépenses d'investissement réelles, **le PIB réel grimpe de 1,60 dollar**.

De plus, dans la mesure où les prêts directs des SADC ne comptent que pour 38 p. 100 des dépenses d'investissement engendrées, le multiplicateur remonte à près de 4,2. **C'est-à-dire que, pour chaque dollar prêté directement dans le cadre du Programme de développement des collectivités, le PIB réel gagne près de 4,22 dollars**.

L'emploi a aussi connu un bond; le Programme de développement des collectivités a entraîné la création de **20 219 années-personnes** de travail.

En dollars courants, les 344,7 millions de dollars en prêts consentis entre 2004 et 2009 en vertu du Programme de prêt ont permis aux gouvernements fédéral et provincial de percevoir une somme cumulative **de 233 millions de dollars en impôts sur le revenu des particuliers ainsi qu'en taxes indirectes**. Les impôts sur les bénéfices des entreprises ne sont pas intégrés au modèle provincial du Conference Board, mais on peut supposer qu'ils constitueraient une source de revenus supplémentaires pour les deux ordres de gouvernement.

De plus, le gouvernement fédéral profite de la réduction des paiements d'assurance-emploi et de l'augmentation des revenus d'assurance-emploi attribuables à l'amélioration de l'emploi et à la diminution ultérieure du chômage. **Avec l'ajout de 79 millions de dollars au total, le solde de l'assurance-emploi s'améliore dans l'ensemble**.

Compte tenu des répercussions de la crise économique en Ontario (54 p. 100 des pertes d'emplois au pays ont eu lieu dans la province), le soutien continu des SADC sera un complément essentiel aux autres initiatives économiques fédérales du budget 2011.

Recommandation 1 : Soutenir une hausse modérée du financement des activités d'exploitation pendant la période de cinq ans du renouvellement du Programme de développement des collectivités

Les conditions posées par le Conseil du Trésor concernant le Programme de développement des collectivités arriveront à terme en octobre 2010, et le processus de renouvellement du Programme est en cours. En préparation de cette date limite, on a évalué le Programme de développement des collectivités en vertu de la politique sur les paiements de transfert. Cette évaluation a permis de déterminer que :

- Il existe **un besoin réel de soutien par le Programme de développement des collectivités**. Les sources de financement sont limitées pour les PME, et les SADC soutiennent des entreprises qui n'auraient pas pu être créées, grandir ou survivre sans leur aide.
- Les SADC travaillent avec succès avec d'autres programmes et organismes afin d'assurer que les services offerts **se complètent, au lieu d'être reproduits**.
- Le Programme de développement des collectivités utilise une approche locale, c'est-à-dire que les décisions sont prises localement par des bénévoles de la collectivité en vue de créer des partenariats et une collaboration entre les organismes de la collectivité. **À l'heure actuelle, il n'existe aucun autre mécanisme de financement viable.**
- **Les SADC administrent le programme de façon rentable**. Avec les fonds reçus, les SADC de l'Ontario investissent énormément dans les collectivités, dont environ 77 millions de dollars en prêts et 9 millions de dollars accordés à des projets de promotion du développement économique des collectivités au cours de la dernière année, générant plus de 200 millions de dollars d'autres sources.
- Les SADC ont la **capacité de s'adapter rapidement aux conditions économiques changeantes** et de soutenir les approches régionales en matière de développement économique.

Grâce au Fonds d'adaptation des collectivités, les SADC de l'Ontario ont aidé le gouvernement du Canada à aborder les difficultés économiques que vivent nos collectivités. Entre le 31 mai 2009 et le 31 mars 2011, les SADC de l'Ontario :

- ont augmenté temporairement les limites de prêts à 250 000 dollars, montant qui était fixé à 150 000 dollars;
- ont travaillé en étroite collaboration avec la Banque de développement du Canada afin d'augmenter le nombre de recommandations et de prêts conjoints existants dans le cadre de notre partenariat national;
- ont entrepris de nouvelles activités de promotion pour faire connaître leurs services tant à l'échelle locale que régionale;
- on reçu un capital d'investissement additionnel de 15 millions de dollars pour les SADC qui avaient des besoins;

- ont reçu des fonds d'exploitation de 1,4 million de dollars d'autres sources pour couvrir les coûts supplémentaires associés à toutes ces mesures.

Ces mesures temporaires permettent de fournir un financement supplémentaire pour la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada. Toutefois, il existe toujours un besoin à long terme d'une hausse modérée du financement des activités d'exploitation de base afin de maintenir la qualité des services attendus par les clients des SADC et les collectivités. Les 61 SADC reçoivent actuellement 300 000 dollars par année, les 18 SADC bilingues reçoivent un montant additionnel de 20 000 dollars par année, et les SADC des régions éloignées reçoivent un total de 86 000 dollars pour les frais de déplacement. Le financement d'exploitation total est de 18 746 000 dollars. **Les SADC estiment que les coûts d'exploitation permanents nécessaires au maintien de ce niveau de service sont en fait de 344 000 dollars par année, ou 21 430 000 dollars.** Comme il est susmentionné, les investissements dans le Programme de développement des collectivités de l'Ontario ont généré 50 millions de dollars en impôts sur le revenu des particuliers au cours de la dernière année.

Recommandation 2 : Soutenir une hausse modérée des capitaux du fonds d'investissement du Programme de développement des collectivités

Le budget 2010 du gouvernement du Canada compte une hausse du financement de base du Programme de développement des collectivités pour les exercices 2010 et 2011 visant à financer les activités d'exploitation de base du programme. En plus du financement des activités d'exploitation permanentes, au cours des 24 dernières années, le gouvernement fédéral a contribué aux fonds d'investissement que les SADC utilisent pour offrir l'accès au capital à des petites entreprises dans les régions rurales de l'Ontario. Cependant, le niveau de financement de base actuel ne lui permet pas de continuer à contribuer à ces fonds d'investissement.

La mise en œuvre par les SADC du Plan économique du Canada a entraîné une augmentation des activités de prêt de 40 p. 100 en 2009-2010, ce qui a considérablement diminué le capital en investissement disponible pour les collectivités qui en ont le plus besoin. Il y a actuellement une insuffisance de fonds de **15 à 16 millions de dollars en capital d'investissement** pour les SADC des régions rurales et nordiques. Par conséquent, plusieurs SADC ont été forcées de se retirer des marchés de capitaux locaux parce que leurs fonds d'investissement sont entièrement souscrits et que le capital disponible se limite aux paiements de remboursement mensuels sur le principal et les intérêts de leur clientèle actuelle.

De plus, les SADC peuvent difficilement renflouer le capital d'investissement en empruntant elles-mêmes, car les institutions financières traditionnelles répugnent à accorder un prêt à des organismes qui comblent les lacunes associées au financement dans les régions rurales.

Étant donné que pour chaque dollar prêté directement dans le cadre du Programme de développement des collectivités, le PIB réel gagne près de 4,22 dollars, **le gouvernement du Canada devrait soutenir l'ajout de capitaux additionnels dans le fonds d'investissement des SADC.**

Recommandation 3 : Assurer une gestion uniforme et équitable du Programme de développement des collectivités de l'Ontario

Depuis la création de l'Agence de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario), la gestion du Programme de développement des collectivités est divisée entre le Nord et le Sud de l'Ontario. Vingt-quatre (24) SADC sont toujours gérées par l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) et trente-sept (37) SADC sont gérées par l'Agence de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario). Cette division du Programme de développement des collectivités a cours uniquement en Ontario et soulève des préoccupations.

Pendant 24 ans, les SADC ont fonctionné comme un seul programme partout au Canada. Pendant les dix premières années du Programme, les SADC étaient gérées par un seul ministère fédéral (Emploi et Immigration Canada), mais depuis 1995, elles relèvent de trois agences

régionales de développement (DO, DECQ, APECA) et de FedNor. Essentiellement, le Programme de développement des collectivités fonctionne de la même manière dans toutes les régions du Canada; les SADC sont toutes dotées d'un conseil d'administration composé de bénévoles et de professionnels, d'un portefeuille pour accorder des prêts aux petites entreprises, et d'un fonds d'investissement des activités de développement économique communautaire. Durant cette période, les SADC ont également réalisé des économies d'échelle, par la mise en commun des processus d'exploitation, de marketing et de rapport.

Ce qui nous préoccupe est de savoir si le **gouvernement du Canada gérera de façon uniforme et équitable le programme de développement des collectivités afin de soutenir les 61 SADC** dans leurs efforts continus visant à bâtir des collectivités durables dans les régions rurales et nordiques.

Conclusion

Les preuves sont claires que le Programme de développement des collectivités a une réelle incidence économique et qu'il existe un besoin continu pour un programme capable de s'adapter rapidement aux conditions économiques changeantes. Nous remercions le gouvernement du Canada pour son investissement dans les régions rurales de l'Ontario et nous, les bénévoles et professionnels dévoués, nous engageons à continuer de travailler pour nous assurer que ce programme fédéral génère un maximum d'avantages pour le Canada. Nous vous demandons de continuer de soutenir et d'augmenter le soutien à la croissance et à la stabilité économiques des régions rurales de l'Ontario de 2010 à 2015, et d'assurer une gestion uniforme et équitable du Programme de développement des collectivités du Nord et du Sud de l'Ontario.